

PRÉFET DE L'ISÈRE

Préfecture de l'Isère  
Direction de la Citoyenneté, de l'Immigration et de l'Intégration  
Bureau de la Vie Démocratique / Elections  
Tél.: 04 76 60 34 10 / 34 69 / 32 93  
Courriel : pref-elections-politiques@isere.gouv.fr

Grenoble, le 25 AVR. 2018

**ARRÊTÉ N° 38-2018- 04-25-012**  
**fixant le nombre, le périmètre et l'implantation des bureaux de vote**  
**dans la commune de BIOL**

**LE PRÉFET DE L'ISÈRE,**  
**Chevalier de la Légion d'Honneur**  
**Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

VU le code électoral et notamment les articles L. 17 et R. 40 ;  
VU la circulaire ministérielle NOR/INTA 1317573C du 25 juillet 2013, relative à la révision et à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;  
VU la circulaire ministérielle NOR : INTA1637796J du 17 janvier 2017, relative au déroulement des opérations électorales lors des élections au suffrage universel direct ;  
CONSIDÉRANT la proposition de la commune de Biol ;

**A R R Ê T E**

**Article 1<sup>er</sup>** - Le nombre, le périmètre et l'implantation des bureaux de vote dans la commune de Biol sont arrêtés selon le tableau figurant en annexe.

**Article 2** - Dans le cas où il serait impossible de déterminer leur attache personnelle avec la circonscription d'un bureau particulier, devront être inscrits sur la liste électorale du premier bureau de vote de la commune concernée, sauf mention contraire :

- les militaires en application de l'article L. 13 - 2° alinéa du code électoral,
- les Français établis hors de France en application de l'article L. 12 du code électoral,
- les personnes ayant la qualité de citoyen français circulant en France sans domicile ni résidence fixe dans les cas prévus par la loi n° 69-3 du 3 janvier 1969, quand la commune de rattachement est divisée en plusieurs bureaux de vote.

**Article 3** - Les assemblées électorales seront présidées et leurs assesseurs désignés, conformément aux prescriptions des articles R. 42 et suivants du code électoral.

**Article 4** - La Secrétaire Générale de la préfecture de l'Isère, le Sous-Préfet de l'arrondissement de La Tour du Pin et le Maire de la commune de Biol sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Isère.

Le Préfet

*Pour le Préfet, par délégation*  
*la Secrétaire Générale*

**Violaine DEMARET**

N° et localisation du bureau de vote	Périmètre du bureau de vote
<p style="text-align: center;"><b>Bureau de vote n°1 :</b></p> <p style="text-align: center;">Mairie Salle des Commissions 11 Route de la Vallée de l'Hien (bureau centralisateur)</p>	<p>Chemin de Boussière Chemin de Chaboudière Chemin de la Princière Chemin de l'Usine Chemin de Ruens Chemin des Blâches Chemin des Gayères Chemin des Primevères Du 10 au 94 Chemin du Baraccas Chemin du Bonin Chemin du Cordier Chemin du Devais Chemin du Massot Chemin du Moulin Chemin du Perret Du 1 au 126 Chemin du Pressoir Chemin du Reveret Chemin du Thivollet Grande Rue Impasse Bellevue Impasse de la Galerie Impasse de la Providence Impasse de l'Allée Impasse des 4 vents Impasse des Brotteaux Impasse des Frênes Impasse des Pensions Impasse des Primevères Montée de Charamelet Place des Halles Place Saint Jean-Baptiste Route de Belmont Route de Grenoble Route de la Vallée de l'Hien Rue des Bleuets Rue des Halles Rue du 8 Mai 1945 Rue Henri Doublier</p>

**Bureau de vote n°2 :**

Salle de réunion  
2 Place du 11 novembre 1918

Chemin de Bois-Grivoux  
Chemin de Brumière  
Chemin de Charamelet  
Chemin de la Chapelle  
Chemin de la Combe  
Chemin de la Mure  
Chemin de la Sablière  
Chemin de l'Arête  
Chemin de Marceau  
Chemin de Picardière  
Chemin des Azimets  
Chemin des Môles  
Du 100 au 160 Chemin du Baraccas  
Chemin du Bois  
Chemin du Bouta  
Chemin du Fayard  
Chemin du Ferrand  
Chemin du Foulu  
Chemin du Guillaud  
190 Chemin du Pressoir  
Chemin du Vignier  
Impasse des Jacolins  
Impasse des Sapins  
Impasse du Vignier  
Montée des Chasseurs  
Montée du Belvédère  
Place du 11 Novembre 1918  
Route de Lyon  
Route de Succieu  
Route de Torchefelon  
Rue Albert Achard  
Rue du 19 Mars 1962  
Rue du Général Brocard  
Vie Ferrée  
Vie Neuve